



**ETABLISSEMENT
D'utilité Publique**

CRJ
Centre de Recherche
JURISCONSULTE



UNIVERSITE DE KINSHASA
Faculté de Droit

CRIDHAC
Centre de Recherche Interdiscipli-
naire pour la promotion et la pro-
tection des Droits de l'Homme en
Afrique Centrale

MasterClass

**APPROPRIEZ-VOUS LES PRINCIPES
DU DROIT INTERNATIONAL
HUMANITAIRE : SOCLE DE LA
PROTECTION TRANSVERSALE**

Avertissement : *Ce document contient des informations à caractère sensible, et n'est prévu qu'à des fins informatives. C'est pourquoi il ne peut être divulgué, diffusé ou distribué à des fins commerciales.*

Centre de Recherche JURISCONSULTE

E-mail : contact@crjurisconsulte.org

Téléphone : +243 (0) 810729931



A top-down view of a group of people's hands stacked in a circle, symbolizing teamwork and humanitarian response. The hands are of various skin tones and are wearing different colored sleeves and accessories like watches and bracelets. The background is a solid blue color.

Professionnalisation et Optimisation de la Réponse Humanitaire

RÉSUMÉ

Cette MasterClass permet aux participants de développer ou démontrer leurs compétences en droit des associations en RDC. Le cours se base sur le droit international humanitaire ainsi que sur le régime administratif, comptable et fiscal applicables aux ONG nationales et internationales opérationnelles en République Démocratique du Congo.

À partir d'un enseignement approfondi, avec des exercices pratiques et des questions qui mettront à l'épreuve leurs connaissances, les participants acquerront la compréhension et les compétences nécessaires pour s'approprier tant l'architecture du droit des associations en RDC que son application au sein de leurs organisations respectives.



OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

- Comprendre l'architecture, le cadre diachronique du droit international humanitaire
- Maîtriser les principes du droit international des réfugiés, des déplacés internes, des apatrides, des personnes vulnérables (femmes, enfants, etc.)
- Acquérir les compétences pour surmonter les obstacles (administratifs, fiscaux, etc.) liés au management des ONG humanitaires en République Démocratique du Congo.

PROGRAMME DE LA FORMATION

JOUR 1

Droit de Genève, droit de la Haye
et droits de l'homme

- Sort des blessés et des malades dans les forces armées en campagne
- Sort des blessés, des malades et des naufragés des forces armées en mer
- Traitement des prisonniers de guerre
- Protection des personnes civiles en temps de guerre
- Droits de l'homme (ONU, Europe, Asie, Amérique et Afrique)

JOUR 2

Réfugiés, Déplacés Internes,
Apatrides

- Réfugiés (Convention de 1951, Protocole de 1967, Convention de 1969 de l'OUA, etc.)
- Déplacés Internes (Principes directeurs sur le déplacement interne et la convention de l'UA sur la protection et assistance aux personnes déplacées en Afrique - Convention de Kampala)
- Apatrides (Convention de 1954, Convention de 1961, Déclaration de Dar-Es-Salaam, etc.)

JOUR 3

Les ONG en RDC

- Cadre juridique et Principes.
- Régime administratif (Création, autorisation, personnalité juridique)
- Régime comptable et fiscal (Impôts, taxes, exonérations, etc.)

PUBLIC-CIBLE

Professionnels
humanitaires



ORIENTATION EDUCATIVE

Les sessions se basent sur des explications théoriques et des exemples pratiques.

Les conférences comprennent des exemples de scénarios réels

Des exercices pratiques de révisions sont prévus pour préparer les examens.

SUIVI POST- FORMATION

Les participants pourraient oublier certains savoir-faire acquis lors de leur formation, et ce d'autant plus qu'ils attendront pour les exploiter en situation professionnelle. Consécutivement, le Centre de Recherche JURIS-CONSULTE et le Centre de recherche interdisciplinaire pour la promotion et la protection des droits de l'homme en Afrique centrale (CRIDHAC) accompagnent ses partenaires dans la mise en application des connaissances acquises et autant que possible, sans frais.

INFORMATION GÉNÉRALE

- L'inscription donne droit à la participation à la formation, à la documentation de la MasterClass ainsi qu'au certificat de formation délivré par CRJ et l'Université de Kinshasa.
- Un « manuel de l'élève » comprenant environ 300 pages et informations pratiques sera électroniquement distribué aux participants.
- Cette formation rentre sous le régime de formation à l'intention des ONG opérant en République Démocratique du Congo.

MONTANT

Le coût du séminaire est d'USD 750 par participant, payable au plus tard 7 jours avant le début de la formation : Une bourse partielle est accordée aux ONG qui en font la demande :

- Réduction de 45% aux ONG Nationales
- Réduction de 25% aux ONG Internationales

HÉBERGEMENT ET REPAS

L'hébergement n'est pas compris dans le prix. Par contre, le repas de midi et la pause-café dans la matinée sont inclus.

À PROPOS DES FORMATEURS



BIKUBUSYO ALIMASI Symphorien

est reconnu pour son dynamisme quant à la promotion du droit des associations, des normes en management de qualité, notamment la norme humanitaire fondamentale de qualité et de redevabilité (CHS).

Docteur en Administration des Affaires (DBA, H.C), Diplômé en droit continental, il possède plus de vingt ans d'expérience sur divers aspects de management des ONG : audit, risque, prévention et protection (DPI, réfugiés, apatrides, genre, enfants, etc.). Consultant et formateur international, membre de l'institut International des Auditeurs Internes, membre de l'Association Internationale des Professionnels de l'Assistance et de la Protection humanitaire, BIKUBUSYO ALIMASI Symphorien est le Fondateur et Directeur du Centre de Recherche JURISCONSULTE (www.crjurisconsulte.org) et du Cabinet BIKUBUSYO CONSULTING (www.bikubusyo-consulting.org).



KAMBALE BIRA'MBOVOTE Jacques

est Assistant à la Faculté de Droit de l'Université de Kinshasa. Il dispense les cours sous la supervision du Professeur Ordinaire Dieudonné KALINDYE BYANJIRA, Maître de la chaire en Droits de l'Homme et Droit International Humanitaire dans les Universités congolaises. Il est détenteur d'une Licence en droit public (2011),

un Master en Droits de l'Homme et Droit international humanitaire (2013) et un Diplôme d'Etudes Supérieures en Droit/option Droits de l'Homme (2018) de l'Université de Kinshasa.

Ancien Elève de l'Ecole Nationale d'Administration, il est actuellement Administrateur civil au Ministère de la Justice et Garde des Sceaux de la RDC, Chercheur au CRIDHAC et au Centre d'Etudes Politiques de l'Université de Kinshasa, Attaché de recherche à l'IADHD et Membre de la Société Québécoise de Droit international (SQDI). Il mène ses recherches dans les domaines ci-après : droit international humanitaire, polémologie, droits humains et libertés publiques ainsi qu'en questions électorales et minières. Il a presté comme Avocat au Barreau de Kinshasa/Gombe (2013-2016). Il est aussi Enseignant-Chercheur à l'Université Simon Kimbangu et à l'Université Internationale Al-Mustafa où il dispense les cours de Droit international public, de Droit international humanitaire et des Droits humains et libertés publiques.



DATE ET LIEU DE LA FORMATION

Du 28 au 30 novembre 2018,
de 9h 30 à 16h00

IHUSI HOTEL

140 Boulevard Kanyamuhanga
GOMA, RDC

À PROPOS DU CENTRE DE RECHERCHE JURISCONSULTE

CRJ, acronyme de Centre de Recherche JURISCONSULTE est un établissement d'utilité publique (EUP) de droit congolais, non gouvernemental, non confessionnel, sans affiliation politique, à but non lucratif, à caractère philanthropique, éducatif et scientifique, ayant son siège à Kinshasa. Il produit du savoir et le met au service de la société grâce à ses consultants, nationaux et internationaux (chercheurs, praticiens et universitaires), experts dans divers domaines.



Centre de Recherche JURISCONSULTE
NOTRE EXPÉRIENCE ET NOTRE EXPERTISE À VOTRE SERVICE

À PROPOS DU CENTRE DE RECHERCHE CRIDHAC

Le Centre de recherche interdisciplinaire pour la promotion et la protection des droits de l'homme en Afrique centrale (CRIDHAC) de la faculté de droit de l'Université de Kinshasa a fait du développement de la recherche en matière des droits de l'homme et droit humanitaire en RDC et en Afrique centrale son cheval de bataille depuis 37 ans. Constituant une documentation par l'étude des méthodes et moyens d'enseignement de ces matières, ce centre organise et favorise des rencontres, symposiums, colloques et journées d'études.



CONDITIONS GÉNÉRALES

- 1. Droits d'inscription :** Voir Page 9.
- 2. Politique d'annulation :** Les annulations doivent être envoyées par courriel contact@crjurisconsulte.org
- 3. Responsabilité :** Le Centre de Recherche JURISCONSULTE, CRJ et le Centre de recherche interdisciplinaire pour la promotion et la protection des droits de l'homme en Afrique centrale (CRIDHAC) en sigle, se réservent le droit de modifier, si nécessaire, quelque parties du programme que ce soit, à tout moment. CRJ et CRIDHAC ne sont pas responsable des dommages, de quelque nature que ce soit, causés aux participants ou leurs accompagnants, de la perte ou dommages à leurs biens personnels, comme conséquence du cours ou d'évènements liés. En cas d'interruption ou autres circonstances imprévues, CRJ et CRIDHAC ne sont pas responsable des pertes subies par les participants. Les participants doivent réaliser leurs propres gestions en matière d'assurances personnelles et assurance voyage.
- 4. Assurance personnelle :** CRJ et CRIDHAC ne se font pas responsables de l'assistance médicale, dentaire, ou frais de transport en ambulance durant la formation. CRJ et CRIDHAC recommande aux participants de souscrire une assurance santé et voyage complète, qui devrait prendre en charge la possibilité d'annulation en cas de grève ou autres causes. De ce fait, CRJ et CRIDHAC n'assumeront aucune responsabilité en cas de lésions corporelles, décès, dommages ou préjudices causés aux participants ou à leurs biens.
- 5. Données à caractère privé :** Lors de l'inscription, les données personnelles importantes sont incorporées à un fichier à disposition des participants. Normalement cette information est composée de : nom, prénom, organisme, pays et adresse de courrier électronique. CRJ et CRIDHAC peuvent utiliser ces données pour informer les participants à propos des mises à jour de la formation ou de prochaines formations. Il tient aux participants d'indiquer à CRJ et CRIDHAC leur souhait de ne pas inclure leur adresse de courrier électronique dans le fichier, la liste des participants ou les listes de distribution de CRJ et CRIDHAC à propos de la tenue d'autres évènements.
- 6. Législation :** Cet accord est régi selon la Loi en vigueur en RDC et les parties se soumettent à cette juridiction.



Siège : JB NTAHWA, 14ème Rue, Limete Industriel,
Commune de Limete, Kinshasa, RDC
www.crjurisconsulte.org

INSCRIPTION

veuillez remplir le formulaire suivant et le remettre signé par courriel à :
contact@crjurisconsulte.org

Nom

Prénom

Organisme

Poste occupé

Adresse

Ville

Pays.....

Téléphone:

Courriel du participant

Signature

MODES DE PAIEMENT

Voie Bancaire